



Syndicats des Travailleurs du Rail **S**olidaires, **U**nitaires et **D**émocratiques

**2 rue Claudius Collonges 69002 Lyon**  
T. SNCF : 542028 PTT : 04 78 38 15 08 Fax : 04 72 40 39 17

**ECT LYON VALENCE ST ETIENNE**

**VENT**



**DU SUD**

**Sommaire :**

- SUD-Rail prend position :  
Pour une amélioration des roulements, mais pour tous !
- Décompte de la cessation du travail du 6 juillet
- Foyer Avignon
- Toujours des problèmes avec les visites médicales
- Equipement des trains

**SEPTEMBRE 2004**

Ex KRUST  
anciens ASCT  
jeunes ASCT

**SUD-Rail prend position :  
Pour une amélioration des roulements  
MAIS POUR TOUS !!!**

**Depuis 2 mois, un collectif d'ex-krust a vu le jour à l'ECT...**

(ex-krust = ASCT ayant passé un examen, il y a plus de 20 ans, qui leur offrait un déroulement de carrière automatique les premières années et l'accès aux roulements GL).

Combien d'ex-krust à Lyon ?

99

But de ce collectif ?

Dénoncer le manque de reconnaissance de la Direction à leur égard et réclamer un roulement spécifiquement GL.

**Depuis, la Direction les a reçus, depuis la Direction a travaillé avec eux sur un projet de roulements....**

**Pour SUD-Rail, il y a bien un problème de roulements à Lyon.**

**Mais le véritable problème est la perte continue de charge GL par notre ECT, SUD-Rail le dénonce depuis des années.**

**Cette diminution de charge GL a pour conséquence de dégrader l'ensemble des roulements ; les roulements 101-102 voient leur pourcentage de tournées GL chuter et les roulements 301-302 ne font quasiment plus de tournées GL hormis quelques trains de nuit.**

Alors, quel projet veulent présenter les ex-krust et la Direction ?

- Tout simplement la casse totale de tous les roulements actuels de Lyon.

**SUD-Rail dit pourquoi pas !**

- La mise en place de roulements évolutifs avec passage de tous les agents dans chacun d'entre eux au fur et à mesure du déroulement de carrière.

**SUD-Rail dit pourquoi pas !**

- La mise en place d'une réserve avec passage obligatoire entre le 3e et 4e roulement.

**SUD-Rail dit non !**

(on voudrait obliger des agents ne souhaitant pas faire de réserve à en faire et des agents voulant être à la réserve seraient d'office en roulement. Pour SUD-rail, la réserve doit rester sur la base du volontariat).

- Sur les 6 roulements, 4 seraient à dominante TER.

**SUD-rail dit non !**

(selon le projet, il n'y aurait que 96 places en roulement GL contre 144 actuellement. Chacun fera vite le calcul, ce projet en l'état imposerait à 48 agents de redescendre en roulement TER ou à la réserve).

**Le 23 septembre se tiendra un CHSCT extraordinaire où la Direction présentera le projet complet aux organisations syndicales.**

**A partir de cela, SUD-Rail est prêt à travailler avec d'autres sur une refonte des roulements de l'ECT qui puisse satisfaire tout le monde.**

**Toutefois, SUD-rail refusera en bloc toute proposition de roulement spécifique (pas de roulement pur St Paul, pas de roulement pur TER, pas de roulement pur GL, pas de roulement pur TGV).**

**SUD-rail prendra en compte les intérêts de l'ensemble du personnel (des ex-krust, de ceux qui ont fait le choix de ne pas passer cet examen à l'époque, des jeunes et moins jeunes....) et acceptera une modification du système actuel seulement si chacun s'y retrouve !**



## Décompte de la cessation du travail du 6 juillet

Non contente d'avoir marqué son mépris envers tous les agents qui avaient manifesté leur émotion et leur soutien envers notre collègue de Metz-Nancy sauvagement agressé, la Direction n'a pas décompté correctement les retenues sur salaire de cet arrêt de travail.

En effet, **les retenues ont été faites de manière farfelues et non réglementaires pour beaucoup d'agents.**

SUD-Rail reçu en audience sur l'ECT le 14 septembre a pointé du doigt cette erreur !

**La Direction va donc recalculer l'ensemble des retenues et tous les agents lésés seront régularisés sur la paie de septembre ou octobre au plus tard.**

En résumé, vous seront décomptés uniquement le temps d'absence réel.

## Toujours des problèmes avec les visites médicales

La réglementation est claire pour les O.S.  
La réglementation est claire pour la Direction.

**« la visite médicale ne peut être programmée que dans les heures de service prévues au roulement, aucun contrairement ne peut être justifié par une visite médicale »**

Pour une fois, tout le monde est d'accord, il n'y a pas de place pour l'interprétation.

Et pourtant, nous avons pu nous rendre compte lors de l'audience accordée à SUD-Rail comme lors de la DP qu'il y avait encore certaines personnes qui se permettent de programmer des VM avec modification d'horaires. (à la grande surprise de la DET).

Il y a décidément des personnes qui font comme bon leur semble puisqu'ils ne respectent ni le règlement ni ce que leur demande la DET.

Ne vous laissez pas imposer des choses par ces gens là...

## Foyer AVIGNON

Nous rappelons les agents que le RHR à Avignon se prend à l'hôtel IBIS.

La Direction essaye d'entretenir le flou mais le CHSCT de Lyon n'a pas changé de position.

Il n'est pas question d'accepter les couchages au foyer dans les conditions actuelles.

Nous vous rappelons aussi que vous devez prolonger votre RHR du temps d'attente qu'il vous a fallu pour obtenir votre chambre à l'hôtel.



## Equipement des trains

SUD-rail demande à l'ensemble des agents de faire respecter l'équipement des TVG duplex et des trains de nuit.

Pour cela :

- **Refusez de partir sans agent Y en rame de queue TGV**
- **Refusez de partir sans agent C sur les trains de nuit prévus avec 3 agents.**

**Pour rappel, ces équipements sont budgétisés et financés par le national. Il n'y a aucune raison acceptable de ne pas les tenir !**